
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le lundi 10 avril 2017 à 19 h
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Michèle D. Biron, présidente

Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent

Mme Christine Gosselin, vice-présidente

Conseillère d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal

Mme Michelle Di Genova Zammit

Conseillère d'arrondissement, Anjou

M. Manuel Guedes

Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

M. Pierre L'Heureux

Conseiller d'arrondissement, Verdun

Mme Nathalie Pierre-Antoine

Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

M. Giovanni Rapanà

Conseiller de la ville, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Mme Anne-Marie Sigouin

Conseillère de la ville, Sud-Ouest

Commissaire absente :

Mme Marie Cinq-Mars

Mairesse, Outremont

Le quorum est atteint

Aussi présentes :

Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme

Mme Suzanne Laverdière, directrice, Service de la culture

Mme Claire Rocher, conseillère en planification, Service de la culture

Mme Emmanuelle Hébert, conseillère en planification, Service de la culture

Assistance : 12 citoyens et représentants d'organismes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Michèle D. Biron, déclare la séance ouverte à 19 h et remercie les personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation de la Commission, qui poursuit ce soir la deuxième étape de la consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal. Cette étape vise à entendre les mémoires et opinions des citoyens et organismes intéressés. La présidente explique que pour ce faire, et compte tenu de la forte demande, huit assemblées publiques ont été prévues au total, dont trois se tiennent cette semaine.

La présidente se présente et invite les membres de la Commission à se présenter également. Elle souhaite la bienvenue à Mme Manon Gauthier, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme au comité exécutif et souligne également la présence à cette assemblée de la directrice du Service de la culture, Mme Suzanne Laverdière. Mme Laverdière est accompagnée de conseillères en planification de son service, qu'elle est ensuite appelée à présenter.

La présidente rappelle en quelques mots le contexte dans lequel se déroule cette consultation et les moyens par lesquels les détails relatifs à ce processus ont été publicisés auprès de la population montréalaise et des organismes intéressés.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Christine Gosselin, appuyée par M. Manuel Guedes, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal : audition des mémoires et période de questions des membres de la Commission

Avant de débiter l'audition des mémoires, la présidente donne quelques consignes aux intervenants inscrits, qui bénéficient d'une période de dix minutes pour présenter leurs principales observations, puis d'une période de dix minutes supplémentaires pour échanger avec les commissaires. Elle cède ensuite la parole aux premières participantes, puis poursuit avec les représentants des sept autres organismes dont la présentation est prévue à l'horaire, en suivant l'ordre d'inscription.

3.1. MME NATHALIE DION, PRÉSIDENTE ET MME HÉLÈNE LEFRANC, AGENTE DE RECHERCHE ET DE LIAISON, ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Mme Dion attire d'entrée de jeu l'attention des commissaires sur le fait que l'architecture et le cadre bâti font partie de la culture et reflètent l'identité culturelle d'un lieu. À cet égard, l'Ordre des architectes du Québec (OAQ) souhaite apporter sa contribution à cette consultation avant tout pour inviter Montréal à jouer un rôle exemplaire, notamment en devenant la première métropole d'Amérique du Nord à se doter d'une Politique municipale de l'architecture. Pour Mme Dion, un tel engagement devrait figurer en toutes lettres dans le projet de Politique culturelle.

Saluant le recours croissant par la Ville aux concours d'architecture pour ses grands projets, l'Ordre identifie par ailleurs différentes avenues qui permettraient de stimuler la créativité et la qualité architecturale, urbanistique et paysagère, par exemple en profitant de l'élargissement de la marge de manœuvre municipale dans l'octroi des contrats publics pour multiplier la tenue de ce type de concours et en diversifier les critères selon les besoins des projets. L'OAQ demande que l'architecture et l'environnement bâti soient intégrés aux sections du projet de Politique portant sur les programmes de sensibilisation et d'éducation culturelles, et ce, non seulement du point de vue du patrimoine. La concertation en architecture et en urbanisme dans une perspective de développement durable figure parmi les autres enjeux abordés par l'OAQ, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux	Demande si l'OAQ compte également participer à la consultation sur le projet de Plan d'action en patrimoine qui débute sous peu / S'interroge sur l'articulation qu'il devrait y avoir entre une éventuelle Politique nationale de l'architecture, une Politique municipale et les pratiques en architecture et en urbanisme qui ont cours actuellement dans les villes sur le plan des orientations et de la réglementation.
M. Giovanni Rapanà	Demande si les caractéristiques particulières du cadre bâti et de l'environnement de chacun des arrondissements pourraient être respectées dans le cadre de l'adoption et de la mise en œuvre d'une éventuelle Politique municipale de l'architecture.

3.2. MME PHYLLIS LAMBERT, DIRECTEUR FONDATEUR ÉMÉRITE ET M. ALBERT FERRÉ, DIRECTEUR ASSOCIÉ, PUBLICATIONS, CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE

Mme Lambert présente les diverses fonctions du Centre canadien d'architecture (CCA) en matière de sensibilisation du public et de promotion de la recherche de haut niveau quant aux problématiques liées à l'environnement architectural et urbain. Les réflexions qu'elle expose suivent la structure du document de projet de Politique et portent sur les trois grands chantiers qu'il met de l'avant.

Dans le premier cas, Mme Lambert déplore que le projet de Politique s'appuie sur une vision de la culture axée sur le loisir et le développement économique. Il est essentiel pour elle de prendre également en considération certains aspects fondamentaux de la production culturelle, notamment la différenciation des publics, la recherche comme moteur de savoir et d'innovation et enfin, l'excellence. De même, à propos du chantier du numérique, Mme Lambert observe que l'accent est mis sur l'accessibilité et l'expérience de l'utilisateur, négligeant le fait que les technologies numériques redéfinissent non seulement les modes de diffusion et de consommation de la culture, mais également les fondements mêmes de sa conception et de sa production. Troisièmement, au sujet des quartiers culturels, le CCA recommande que la Politique reconnaisse de manière plus explicite le rôle joué par les universités et les musées en tant que pôles culturels.

Ces observations sont complétées par d'autres considérations portant sur la dimension internationale et interculturelle de Montréal, comme en fait foi le mémoire du CCA, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions.

La période de questions et de commentaires ne donne lieu à aucune intervention de la part des commissaires.

3.3. M. JACQUES K. PRIMEAU, PRÉSIDENT ET M. PIERRE FORTIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL, PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

Au nom du Partenariat du Quartier des spectacles, M. Primeau se dit tout d'abord heureux de retrouver dans le projet de Politique culturelle la plupart des enjeux qui ont fait l'objet d'une réflexion chez ses membres et partenaires. M. Fortin explique pour sa part que le Partenariat est engagé dans une relation dynamique mutuellement bénéfique avec les quartiers culturels de Montréal, au sein de laquelle il agit comme locomotive. Il salue le fait que le projet de Politique témoigne de l'engagement de la Ville de compléter les aménagements des pôles est et ouest du Quartier des spectacles et insiste sur l'importance de continuer à protéger et à préserver les lieux de création qui cohabitent avec les industries culturelles et les institutions.

M. Primeau reconnaît la pertinence de l'engagement de favoriser la coopération entre les différents milieux et le décloisonnement des secteurs des arts, de l'industrie et du savoir, puis mentionne quelques exemples de projets de collaboration récents fructueux. M. Fortin et M. Primeau y vont ensuite de commentaires au sujet des orientations propres aux trois chantiers présentés dans le projet. Les propositions formulées à cet effet par le Partenariat portent entre autres sur les nouveaux modèles d'affaires basés sur l'économie collaborative, sur le soutien et la rétention des publics, sur les défis des salles de spectacle et sur l'inclusion culturelle, comme en fait foi son mémoire, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La période de questions et de commentaires ne donne lieu à aucune intervention de la part des commissaires.

3.4. M. JACQUES K. PRIMEAU, PRÉSIDENT, LES PRODUCTIONS JACQUES K. PRIMEAU

M. Primeau s'adresse maintenant aux commissaires en tant que travailleur des industries culturelles. D'emblée, il salue la vision stimulante de la culture défendue par la proposition de Politique culturelle et indique qu'il souhaite s'attarder au volet économique de cette vision, centrée autour des industries culturelles et créatives, auprès desquelles Montréal devrait jouer un rôle de leader. Il invite à cet effet la Ville à ne pas se restreindre à ce que le public veut, mais plutôt à prendre des risques, à miser sur les projets pilotes, à favoriser l'expérimentation et à innover, notamment dans la mise en marché, univers en profonde transformation à l'ère du numérique.

Pour ce faire, M. Primeau souligne que des ressources doivent être mises à contribution, les industries culturelles et créatives représentant un secteur d'investissement aussi important pour Montréal que l'industrie aérospatiale et les sciences de la vie. Il lance ensuite sept propositions pour le développement d'un véritable plan de match pour les industries culturelles, en misant sur la croissance. Ces propositions sont décrites en détail dans le mémoire déposé, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La période de questions et de commentaires ne donne lieu à aucune intervention de la part des commissaires.

3.5. MME AIDA KAMAR, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE, VISION DIVERSITÉ

Mme Kamar débute sa présentation en saluant le fait que le projet de Politique culturelle soit porteur d'une véritable vision. Ses commentaires se concentrent sur les éléments du projet qui se rapportent au mandat de Vision Diversité, c'est-à-dire la diversité et le vivre ensemble. Dans une perspective de développement durable, la diversité des expressions artistiques devrait selon elle être mise de l'avant dans la Politique culturelle, et ce, de manière transversale et constante.

Mme Kamar appelle la Ville à considérer à cet effet la diversité non pas comme la simple cohabitation des individus et des cultures à Montréal, mais bien comme l'incarnation d'un courant d'expression métissée dans tous les domaines. En ce sens, c'est à un changement de paradigme que l'on assisterait aujourd'hui, qui doit s'observer dans les approches et les pratiques, et où la culture et l'art doivent être vus comme contribuant à l'émergence d'une société véritablement inclusive et non seulement plurielle. Ces considérations sont davantage explicitées dans le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Giovanni Rapanà	Salue les propositions présentées et assure que ces considérations seront prises en compte dans les délibérations des commissaires.
M. Pierre L'Heureux	Reconnaît que le mémoire met en lumière l'un des défis les plus importants posés par le vivre ensemble, celui de trouver un équilibre entre, d'un côté, la nécessité de reconnaître la diversité sans la folkloriser et de l'autre, la nécessité de se doter d'une identité commune, notamment à travers cette Politique culturelle.

Mme Christine Gosselin

Signale que les recommandations de Vision Diversité font écho à de nombreuses autres présentées précédemment, témoignant de l'importance de ces enjeux.

3.6. M. JONATHAN ROULEAU, CITOYEN

En tant que candidat au doctorat en communication de l'Université McGill, M. Rouleau souhaite aborder devant les commissaires la question des rôles culturels des universités à Montréal. Il explique en premier lieu que les quatre universités montréalaises et leurs populations étudiantes contribuent largement à l'image de marque de Montréal, à la diffusion et à la fertilisation de la créativité de la scène culturelle de la métropole et à une vision positive du vivre ensemble.

M. Rouleau met tout particulièrement de l'avant le fait que les impacts culturels des innovations technologiques issues du milieu de la recherche sont beaucoup moins documentés que leurs impacts économiques. Il en appelle en ce sens à une reconnaissance de ce que serait la « troisième mission » des universités (après la recherche et l'enseignement), celle de contribuer à l'écosystème culturel urbain. À ce titre, M. Rouleau recommande que la Politique culturelle reconnaisse la diversité des « institutions du savoir » à Montréal, dont certaines sont nettement plus ancrées dans le tissu urbain que d'autres.

M. Rouleau termine en présentant quelques propositions qui pourraient permettre l'établissement d'un dialogue continu et intensif entre la Ville et ses quatre grandes universités en ce qui concerne les façons informelles dont ces institutions contribuent à la structuration, à la circulation et à la représentation de la culture en ville. Il s'agirait par exemple d'encourager l'innovation et la production culturelle dans les universités, de reconnaître le rôle qu'elles jouent dans la production de publics qui stimulent l'innovation et l'expérimentation et enfin, de miser sur la cogestion, la cocréation et la co-utilisation des résultats de la recherche, autant à la Ville que dans les universités.

La présentation visuelle qui accompagne le propos de M. Rouleau est disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Anne-Marie Sigouin

Demande si les considérations présentées se rapportent essentiellement à l'activité des étudiants *au cours* de leurs études universitaires ou bien à celle qu'ils pratiquent *après*, en vue d'un maillage avec le milieu culturel.

3.7. MME STÉPHANIE THIBAUT, PRÉSIDENTE, ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS SCIENTIFIQUES DU QUÉBEC

Mme Thibault annonce tout d'abord aux commissaires que cette présentation s'inscrit en continuité avec celle offerte la semaine dernière par les porte-paroles du Regroupement des organismes de culture scientifique. Elle explique que la science fait partie des fondements de la culture et démontre comment elle s'inscrit également au cœur de l'écosystème culturel de Montréal. Considérant de surcroît son ancrage dans notre univers, sa contribution à notre compréhension du monde et sa capacité à provoquer l'émerveillement, l'Association des communicateurs scientifiques du Québec (ACS) estime que la science devrait être intégrée aux propositions contenues dans le projet de Politique culturelle.

Mme Thibault aborde la question du duo art et science, souvent présentés comme opposés, mais qui se nourrissent fondamentalement l'un de l'autre, ainsi que celle de la citoyenneté scientifique. En terminant, parmi les recommandations concrètes présentées dans le [mémoire](#) et la [présentation](#) de l'organisme, disponibles sur le site web des commissions permanentes, Mme Thibault cite la création d'une Maison des organismes de la culture scientifique ainsi que la mise en valeur de la science dans les équipements municipaux.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux

S'interroge sur la possibilité d'assimiler la culture scientifique à la culture telle que définie par le projet de Politique, comme un ensemble de productions artistiques / Suggère qu'une différence fondamentale existe entre la production scientifique et la production artistique, qui procèdent de deux processus mentaux tout à fait distincts / Explique qu'il apparaît difficile d'identifier la place que pourrait occuper la culture scientifique dans le projet tel que proposé, au-delà du rôle qu'elle peut jouer dans les musées montréalais.

Mme Christine Gosselin

Reconnaît la nécessité d'un rapprochement entre les arts et la science / Cite l'exemple des « TED Talks », ces vidéos de vulgarisation qui suscitent en ce moment un grand engouement / S'interroge sur les moyens qui permettraient de rapprocher la culture scientifique des citoyens à Montréal.

3.8. M. CHARLES-OLIVIER MERCIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AVENUE DU MONT-ROYAL

M. Mercier salue les commissaires et mentionne que beaucoup d'éléments proposés dans le projet de Politique conviennent très bien à la Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal, qui est globalement ravie par la qualité du projet. Cette Politique serait riche en solutions, bien adaptées au potentiel culturel de Montréal. M. Mercier salue tout particulièrement la volonté d'arrimer davantage les initiatives économiques, culturelles et artistiques ainsi que la reconnaissance des sociétés de développement commercial (SDC) comme parties prenantes. Il dit par ailleurs adhérer pleinement à la définition de quartiers culturels proposée dans le projet de Politique.

M. Mercier évoque quelques recommandations que son organisme suggère d'ajouter aux considérations abordées dans le projet de Politique culturelle, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : ville.montréal.qc.ca/commissions. Ces recommandations portent entre autres sur la contribution que les SDC peuvent apporter en matière d'organisation et de déploiement d'initiatives culturelles dans les quartiers, sur la mise à disposition des ressources nécessaires pour que les arrondissements puissent accompagner les organismes culturels et les SDC dans leurs projets artistiques et culturels et sur l'amélioration des aménagements des rues commerciales en matière de design urbain. La SDC de l'Avenue du Mont-Royal recommande enfin que l'ensemble des SDC deviennent éligibles aux programmes de financement culturel de la ville-centre et du Conseil des arts de Montréal.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin

Reconnaît qu'au-delà de leur contribution en tant que diffuseurs culturels, les SDC s'investissent beaucoup dans l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers, qui est aussi un élément culturel en soi / Considère qu'un arbitrage doit être fait entre les besoins financiers des différents organismes de l'écosystème culturel montréalais et qu'à ce chapitre, les SDC sont relativement bien nanties.

4. Levée de l'assemblée

La présidente remercie tous les participants pour leurs présentations très instructives et les assure que la Commission étudiera avec soin leurs mémoires, afin de déposer des recommandations qui reflètent leurs préoccupations.

Après avoir signalé que les mémoires qui ont été déposés aujourd'hui seront disponibles en ligne dès demain, sur la page consacrée à la consultation sur le site web des commissions permanentes, la présidente rappelle que l'étape de l'audition des mémoires et opinions se poursuivra ce jeudi, le 13 avril prochain, dans le cadre d'une dernière séance publique qui débutera à 13 h 30. Elle invite toutes les personnes présentes à y participer.

La séance est levée à 21 h 15, sur une proposition de Mme Nathalie Pierre-Antoine, appuyée par Mme Christine Gosselin.

DÉPOSÉ LE 18 AVRIL 2018

Michèle D. Biron
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste